

Démarche	: Perte de Diplôme, demande d'attestation de réussite aux diplômes d'Etat Paramédicaux délivrés en Pays de la Loire
Organisme	: Service Formations et Certifications des Professions Paramédicales et Sociales

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette démarche vous permet d'obtenir une attestation de réussite au diplôme d'Etat Paramédical que vous avez obtenu en cas de perte de celui-ci.

Aucune suite ne pourra être donnée à un diplôme obtenu en dehors de la région Pays de la Loire.

Vous recevrez une attestation dans un délai maximum de 2 mois à compter de la saisie de ce formulaire.

Quel diplôme avez-vous perdu?

Nature et Intitulé du diplôme

Le diplôme obtenu doit faire partie de la liste déroulante.

Aucune suite ne pourra être donnée en dehors de ces diplômes.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS)
- Diplôme professionnel d'aide-soignant (DPAS)
- Diplôme d'Etat d'infirmier (DEI)
- Diplôme d'Etat d'infirmier en bloc opératoire (IBODE)
- Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste (IADE)
- Diplôme d'Etat Infirmier puériculteur-trice
- Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Diplôme Professionnel d'Auxiliaire de Puériculture (DPAP)
- Diplôme d'Etat de Cadre de santé
- Diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute

Perte de Diplôme, demande d'attestation de réussite aux diplômes d'Etat Paramédicaux délivrés

- Diplôme d'Etat pédicure podologue
- Diplôme d'Etat d'ergothérapeute
- Diplôme d'Etat d'ambulancier
- Diplôme d'Etat Manipulateur d'électroradiologie médicale

Comment avez-vous obtenu ce diplôme ?

Comment avez vous obtenu votre diplôme ?

Veuillez indiquer l'établissement de formation que vous avez fréquenté pour l'obtention de ce diplôme. Pour les diplômes obtenus par VAE indiquez "NC"

VAE

Formation initiale / professionnelle

Nom de l'établissement de formation

Veuillez indiquer l'établissement de formation que vous avez fréquenté pour l'obtention de ce diplôme. Pour les diplômes obtenus par VAE indiquez "NC"

Date d'obtention

Veuillez sélectionner la date d'obtention de votre diplôme

Identification du demandeur

Nom

Veuillez saisir le nom de naissance en MAJUSCULE indiqué sur la pièce d'identité fourni

Attention: l'attestation de réussite sera éditée uniquement à ce nom indiqué

Prénoms

Veuillez saisir vos prénoms comme indiqués sur votre pièce d'identité

Né(e) le

Veuillez indiquer votre date de naissance

Lieu de naissance

Veuillez saisir le lieu de naissance conformément à celui qui est indiqué sur votre pièce d'identité

Email

Veuillez indiquer votre adresse mail

Pièces jointes

Perte de Diplôme, demande d'attestation de réussite aux diplômes d'Etat Paramédicaux délivrés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce d'identité (recto avec photo)

Les pièces justificatives de votre identité:

Carte nationale d'identité

Passeport

Carte de séjour en cours de validité

Observations

Engagement

L'usager s'engage à ne fournir, dans le cadre de l'utilisation de cette démarche en ligne que des informations exactes, à jour et complètes.

Dans l'hypothèse où l'usager ne s'acquitterait pas de cet engagement, l'autorité administrative se réserve le droit de suspendre ou supprimer sa demande, sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires.

Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose, notamment, aux sanctions prévues à l'article 441-1 du code pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

Lu et Approuvé

- J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis.
- J'atteste avoir lu les conditions générales d'utilisation de la démarche en ligne

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non